

Accueil des participants 16h30

Introduction : présentation des enjeux du SAGE 16h40

Préfecture de Côte d'Or

Le SAGE : un outil de gestion locale de l'eau et des milieux aquatiques 16h50

- La politique territoriale de l'eau : déclinaison et mise en œuvre sur le bassin versant de la Tille (10 - 15 min)
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse
- Le cadre réglementaire et la portée juridique du SAGE (10 - 15 min)
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne
Direction Départementale des Territoires de Côte d'Or
- La procédure de SAGE : Élaboration, fonctionnement de la CLE et calendrier prévisionnel (10 - 15 min)
Établissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs

Élection du Président 17h30

Élection présidée par le doyen de l'assemblée

Règles de fonctionnement de la CLE 17h40

Retour sur les règles de fonctionnement – discussions – vote

Élection des vice-Présidents 17h50

Retour sur le rôle et les fonctions des vice-Présidents – discussions – vote

Composition du bureau et des commissions thématiques 18h00

Retour sur les rôles et fonctions du bureau et des commissions thématiques – discussions – inscriptions

Clôture de la Réunion 18h30